

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00411
Numéro SIREN : 792 235 467
Nom ou dénomination : BR EXPERTS

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002077



N° 10956 * 20
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise BR EXPERTS - SIREN : 792235467					Néant ☐			
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12					Durée de l'exercice précédent* 12			
			Exercice N clos le 31/12/2017		Exercice N-1 clos le 31/12/2016			
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
			Net 3		Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*		028	4 588	030	3 130		
	Immobilisations financières* (1)		040	307 820	042			
	Total I (5)		044	312 408	048	3 130		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises*	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	59 114	070	17 422		
		Autres* (3)	072	46	074	46		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	28	086	28		
	Charges constatées d'avance*		092		094			
	Total II		096	59 188	098	17 422		
	Total général (I + II)		110	371 596	112	20 552		
PASSIF			Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	140 000	120	140 000		
	Écarts de réévaluation		124		124			
	Réserve légale		126		126			
	Réserves réglementées*		130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		132			
	Report à nouveau		134	-15 953	134	-31 254		
	Résultat de l'exercice		136	10 212	136	15 301		
	Provisions réglementées		140		140			
	Total I		142	134 259	142	124 047		
Provisions pour risques et charges		154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	125 000	156	125 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	6 625	166	4 458		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 75 000)		172	85 160	172	56 617		
	Produits constatés d'avance		174		174			
Total III		176	216 785	176	186 075			
Total général (I + II + III)		180	351 044	180	310 122			
REVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	200 000
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **BR EXPERTS - SIREN : 792235467**Néant ☐**A — RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31/12/2017Exercice N-1 clos le
31/12/2016

1

2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214
						217		218
							58 712	48 893
	Production stockée*				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée*							224
	Subventions d'exploitation reçues							226
	Autres produits							230
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	58 712	48 894

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	1 111	2 142
	Variation de stock (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240		
	Autres charges externes* :				(dont crédit bail : — mobilier :	242	22 711	21 068
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243	387	402
	Rémunérations du personnel*					250	11 000	9 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	9 446	10 853
	Dotations aux amortissements*					254	1 642	1 462
	Dotations aux provisions					256	17 422	
	Autres charges				{	259		262
					{	260		11
	Total des charges d'exploitation (II)					264	63 719	44 938

1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I — II)						270	-5 007	3 956
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	17 542	2 750
	Produits exceptionnels				(IV)	290		13 010
	Charges financières				(V)	294	2 323	2 325
	Charges exceptionnelles (VI)				(dont amort. souscription PME innov. (217 octies) dont amort. 25% constructions nouvelles (39 quinquies D)	300		2 090
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	10 212	15 301

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice de l'année N col.1, le déficit de l'année N col. 2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	0	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part des loyers dispensés de réintégration (239 sexies D)	249		251
	Transport maritime : charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					998		
	Transport maritime : résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					999		
Déductions	Transport maritime : produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							997
	Entreprise nouvelles (44. septies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (44. undecies)	990
	Divers* dont ZFA (44. quinquies)	345		Investissements outre-mer	344		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)	655
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	10 212	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)					356		
	Déficits antérieurs reportables : *							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	0	372

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

BR EXPERTS

Société à responsabilité limitée

au capital de 140.000 euros

Siège social : Route de Nyons – 26110 MIRABEL AUX BARONNIES

RCS ROMANS : 792 235 467

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 8 mai à 20 heures, les associés de la SARL BR EXPERTS se sont réunis au siège social sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Son présents ou représentés :

- Madame Florence ROUVRAY propriétaire de 500 parts
- Monsieur Jean Christophe BACHAUD propriétaire de 139 500 parts

Seuls associés de la SARL et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Christophe BACHAUD, gérant.

Le Gérant présente à l'Assemblée les comptes qu'il a établi conformément aux dispositions légales et statutaires.

Il dépose sur le bureau de l'Assemblée les comptes annuels, inventaire, bilan et comptes de résultat de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Il rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Arrêté des comptes et lecture du rapport de gestion
- Approbation des comptes au 31 décembre 2017
- Affectation du résultat de l'exercice
- Questions diverses

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, le gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport du gérant, et pris connaissance des bilan et compte de résultat, les approuve en totalité tels qu'ils sont présentés et donne quitus au gérant pour sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Résolution adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de l'existence d'un bénéfice de 10 212,01€ et propose de l'affecter en report à nouveau.

Résolution adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, le gérant déclare la séance levée.

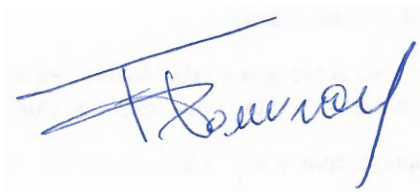
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

Le Gérant

Jean Christophe BACHAUD

A blue ink signature of Jean Christophe BACHAUD, featuring a stylized 'J' and 'B'.

Florence ROUVRAY

A blue ink signature of Florence ROUVRAY, written in a cursive style.